

Partenariats

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Partenariats](#) > [Partenaires professionnels](#)

## Taxe d'apprentissage 2018

---

**Choisir de soutenir des formations de qualité, c'est investir pour l'avenir.**

---

### La taxe d'apprentissage

---

La Faculté de Droit et Science Politique de Toulouse propose des formations innovantes et professionnalisantes.

***Nos étudiants sont peut-être vos futurs collaborateurs !***

Grâce à leur soutien par le versement de la taxe d'apprentissage à la Faculté de Droit et Science Politique, de nombreuses entreprises locales ou nationales sont devenues des partenaires privilégiés. Cette taxe nous permet de financer des projets destinés à améliorer la qualité des formations dispensées, notamment :

- Aménagements de salles de cours en micro-ordinateurs
- Interventions de professionnels dans les filières professionnalisantes (Master et Licences Professionnelles)
- Achat d'ouvrages et de publications
- Reprographie

Cette ressource indispensable au fonctionnement de notre établissement, nous permet de garantir la qualité de notre offre de formation.



### Contact

---

Véronique Imbert  
05.61.63.36.56  
veronique.imbert@ut-capitole.fr

### En téléchargement

---

- [La taxe d'apprentissage](#)
- [Liste des Formations habilitées à percevoir la Taxe d'Apprentissage](#)
- [Bordereau de versement de la TA](#)

**La date limite de versement de la taxe d'apprentissage pour l'année en cours est fixée au 28 février 2018.**

**Nous vous remercions pour votre soutien.**

Mise à jour le 18 décembre 2017